La Métropole a mis en place des Espaces réemploi dans près de la moitié de ses déchèteries : au 1er septembre 2026, 25 espaces réemploi dont une donnerie ont été déployés sur les 60 déchèteries que compte le territoire. Au 2 novembre 2026, les déchèteries de Rousset et des Pennes-Mirabeau ouvrent un espace réemploi, portant donc à 27 le nombre total.

Ces espaces permettent aux usagers se rendant en déchèterie de déposer leurs objets en bon état ou réparables. Ces objets sont récupérés par une association partenaire, qui répare, nettoie, remet en état... Prêts pour leur seconde vie, les objets sont mis en vente à petit prix dans la Ressourcerie de l'association et font ainsi le bonheur d'une nouvelle personne.

Que devient mon objet déposé ?

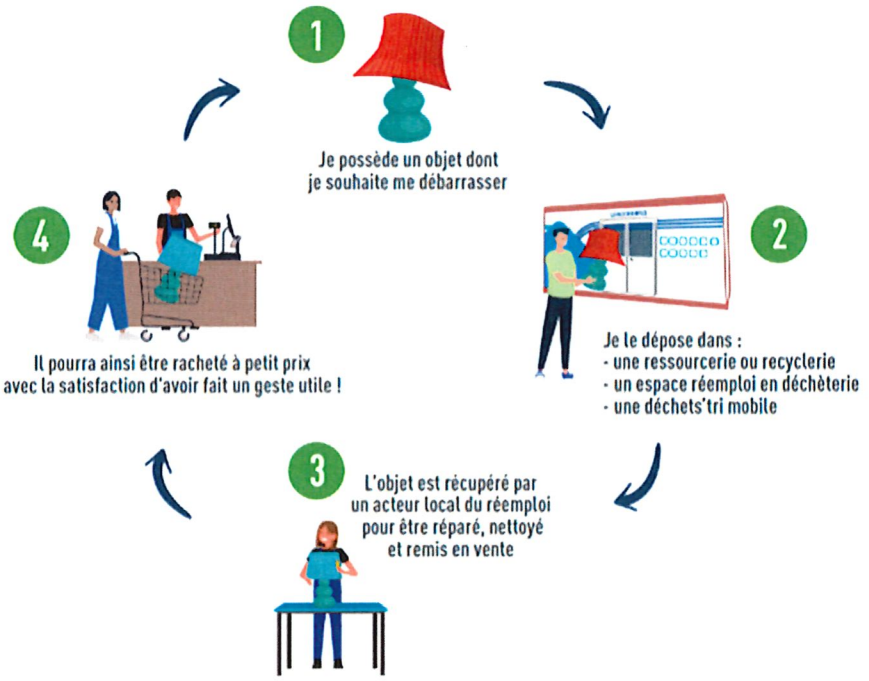

Quels sont les objets acceptés ?

Tous les objets en bon état sont susceptibles d'être réemployés (petit mobilier, vaisselle, décoration, bibelots, petit électroménager, articles de sport, de jardinage et de bricolage, jouets, culture etc...), à l'exception : des objets abîmés, des produits dangereux, des objets avec des contraintes d'hygiène (matelas, oreiller, etc...) et des objets avec des contraintes de sécurité (casques de moto, sièges bébé, etc...).

Pourquoi déposer son objet dans un Espace réemploi ?

Les objets déposés dans les Espaces réemploi et revendus dans la Ressourcerie partenaire bénéficient d'une seconde vie. En évitant de jeter ce qui peut servir à d'autres,

vous contribuez à la préservation de l'environnement et vous favorisez l'économie locale.

- Bénéfices environnementaux : le réemploi permet de réduire la production de déchets mais aussi la consommation de nouveaux objets. Ainsi, il permet de limiter l'utilisation des ressources naturelles et de diminuer l'empreinte écologique, notamment liée au transport des nouveaux produits.

- Bénéfices pour l'économie locale : donner ses objets permet de contribuer au fonctionnement des Ressourceries et ainsi de soutenir des associations qui créent des emplois locaux et favorisent l'insertion des personnes fragiles. Les Ressourceries participent aussi à l'animation de la vie des quartiers et des centres-villes. Le réemploi permet également de faire des économies : les personnes achetant les objets en Ressourcerie peuvent trouver leur bonheur à des prix solidaires. Diminuer la production de déchets, c'est aussi diminuer le coût de traitement de la fin de vie de ces déchets pour la collectivité et donc pour le contribuable.

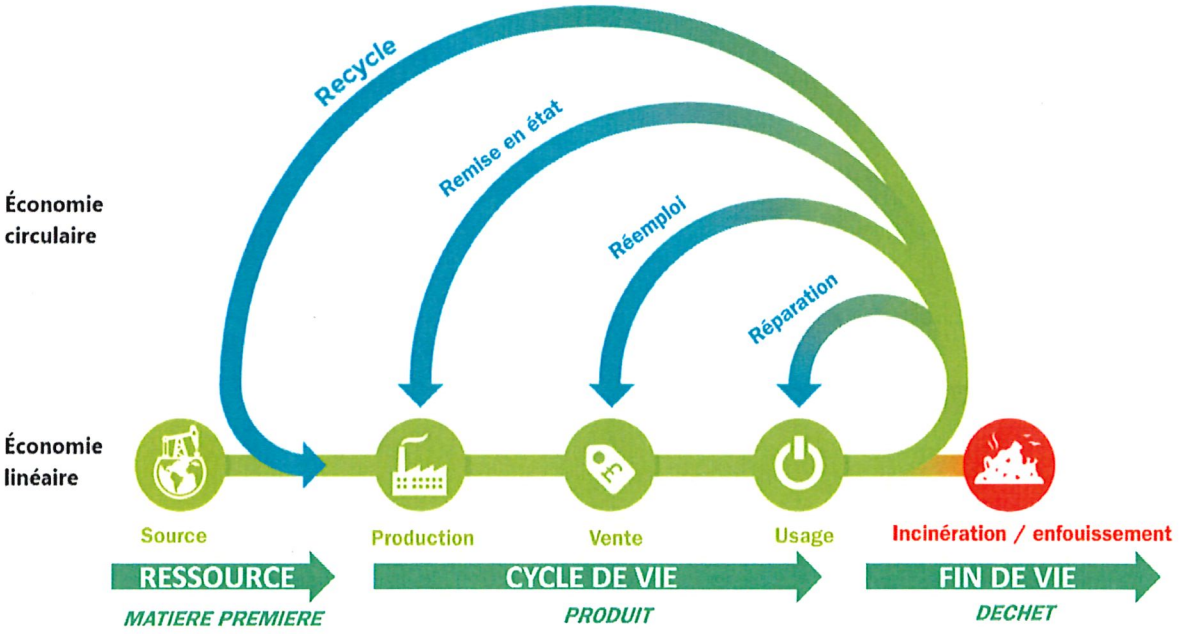

Pourquoi se rendre en Ressourcerie ?

Les Ressourceries partenaires des Espaces réemploi proposent un large choix d'objets à petit prix : vêtements, décoration, vaisselle, mobilier, jouets, articles de culture et de loisirs... Acheter de la seconde main, c'est :

- Faire des économies et de bonnes affaires, en trouvant son bonheur à un prix bien inférieur à celui des produits neufs
- Avoir le plaisir de chiner, dénicher la perle rare et découvrir des objets originaux que l'on ne trouve pas sur tous les rayons des magasins
- Eviter la surconsommation et donc la surproduction de produits neufs, coûteux en ressources naturelles ; lutter contre le gaspillage
- Soutenir les associations et emplois locaux dans l'économie sociale et solidaire
- Découvrir des ateliers d'auto-réparation ou encore des ateliers créatifs (customisation de vêtements, couture, peinture de meubles ou vaisselle...) pour apprendre à donner une seconde vie à ses objets